

SEULLES TERRE ET MER

S'ENGAGE TOUJOURS PLUS DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS !

LE TRI,
C'EST
FACILE !

Quoi de neuf
en 2025 ?

Bonne nouvelle pour
l'environnement !
Au revoir les sacs jaunes
à usage unique !

Les bacs jaunes
débarquent en Seules
Terre et Mer !

Et le tri sera
plus simple !

**En perspective du
déploiement de la TEOMi
(Taxe d'Enlèvement des
Ordures Ménagères
incitative),**

des ambassadeurs de tri vous
rendront visite, au premier
trimestre 2025, pour distribuer
des bacs jaunes dimensionnés
à la taille de votre foyer et pour
équiper d'une puce électronique
votre bac gris.

La TEOMi ?
Kézako ?

La TEOMi = part fixe + part variable calculée sur le nombre de levées
des bacs à ordures ménagères = tarification écoresponsable

Communauté de communes Seules Terre et Mer

10 place Edmond Paillaud - 14480 Creully-sur-Seules
02 31 77 72 77 - contact@cdc-stm.fr



Communauté de Communes



EMBALLAGES ET PAPIERS



Toutes les cartonnets
et briques alimentaires

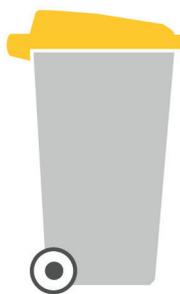


Tous les emballages
en métal

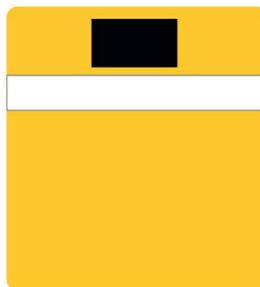


Tous les papiers
(sauf : essuie-tout, mouchoirs
et papier peint)

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !



bac jaune



conteneur sélectif

bien vidés

non lavés

séparez les emballages

Ne les imbriquez pas les uns dans les autres



Tous les emballages en plastique



Une question, besoin d'en savoir plus ? www.seroc14.fr
Un doute sur un déchet ? Application mobile « Guide de tri »

